



Monsieur le Maire
Mairie de Sainte-Anne-sur-Brivet
6 rue de l'étang
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet

LE PRESIDENT

Objet : modification du PLU de
Sainte-Anne-sur-Brivet

N/Réf. : 23/11 n°03 HL/SSC

Saint-Joachim, le 20/11/2023

Monsieur le Maire,

Vous m'avez notifié le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Sainte-Anne-sur-Brivet par courrier du 12 octobre 2023 et je vous en remercie.

L'évolution du PLU concernant la modification de l'OAP du Mortier Plat n'aura aucun effet direct ou indirect sur le site Natura 2000 "Grande Brière et Marais de Donges". La commune étant, de plus, située en dehors du périmètre du Parc naturel régional de Brière, cette modification n'appelle aucune remarque de la part du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Le président du syndicat mixte
du Parc naturel régional de Brière,

Éric PROVOST

